

APPEL A PROPOSITION – DISPOSITIF POSTES FONJEP EAD

TERMES DE REFERENCE

I- RAPPEL SUR LE DISPOSITIF FONJEP- EAD

Depuis 2008, les pouvoirs publics français (MEAE et AFD) contribuent au financement de postes FONJEP EAD ouverts dans des associations (financement de l'emploi, de la formation et d'une partie de la rétribution d'animateurs permanents). Ces postes interviennent sur des missions d'éducation au développement et à la solidarité internationale (EAD-SI)¹ dans les secteurs de la jeunesse, de l'éducation populaire et de l'action sociale.

Un poste FONJEP EAD est un financement contractuel, à moyen terme (3 ans), et portant sur un projet lié à un emploi ; exceptionnellement, il peut porter sur plusieurs emplois, selon le projet.

Dans le cadre de ce dispositif général et à la demande du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, l'AFD proposera à son Comité spécialisé pour l'appui aux initiatives des organisations de la société civile (Comité OSC) le cofinancement de 45 postes sur la prochaine période 2018-2020.

Les titulaires de ces emplois seront chargés, à partir de leur organisation, de développer des actions de sensibilisation, d'information et de formation sur les questions de solidarité internationale en direction de différents publics, selon le champ d'action propre à celui de l'OSC et son insertion dans le tissu national et local. Ces initiatives intitulées « éducation au développement et à la solidarité internationale », dans leur dimension nationale, régionale et locale, présentent un enjeu important d'appropriation des questions de solidarité, de coopération, de développement et de solidarité internationale par les citoyens français visant à faire comprendre et partager les enjeux d'un monde de plus en plus complexe et interdépendant.

Le contenu de ces initiatives, le type d'organisme auxquels sont rattachés ces postes et les activités qui motivent un financement public sont précisés ci-après.

Chaque poste de salarié² attribué à une OSC fait l'objet d'un cofinancement d'un montant annuel de l'ordre de 8000 €³ pour une durée de trois ans. L'activité du salarié est rapportée dans le cadre d'un rapport annuel d'activités et d'un rapport final au terme de la période triennale adressés à l'AFD.

¹ Ou éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (EC-SI) selon la terminologie adoptée par Educasol et ses membres en juin 2014

² Sur la base de la contribution au financement d'un ETP sur 12 mois.

³ Dépenses éligibles à partir du 1er janvier 2018.

II- ENJEUX ET FINALITE DES POSTES FONJEP EAD

L'éducation au développement et à la solidarité internationale (ou éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale) doit amener groupes et individus à cultiver des attitudes positives vis à vis de la solidarité internationale. Celle-ci sera d'autant plus efficace, si elle tire son origine de l'expérience des acteurs, pour leur faire découvrir des réalités plus globales.

Ainsi, s'adaptera-t-elle aux publics concernés, en accompagnant les réflexions propres à chaque groupe, afin de leur faire connaître la façon de vivre d'autres peuples : leur culture, les formes d'organisation de leur société, les rapports politiques qu'ils entretiennent avec les pays du « nord », les mécanismes économiques qui façonnent les relations internationales, les risques et les chances de la mondialisation, les formes de coopération avec leurs avantages et leurs inconvénients. Elle facilitera la prise de conscience des interdépendances qui lient nos sociétés et contribuera ainsi à lutter contre les sentiments xénophobes.

Cette éducation ne saurait se réduire à des formes scolaires d'enseignement (qui doivent être prises en compte par ailleurs), ni être assimilée au développement des seuls projets d'aide publique ou privée. Il s'agit de faire comprendre l'importance de liens durables entre « ici et là-bas » et de mieux appréhender les évolutions et les intérêts des partenaires des pays en développement, notamment par des formes de mobilisation actives et participatives et au moyen de technologies de l'information et de la communication ciblées et adaptées aux différents publics visés.

L'engagement en faveur des plus démunis dans notre société fait également partie de ce processus de compréhension des phénomènes économiques et sociaux. La transformation des mentalités dans nos pays est un travail fondamental pour faire respecter les intérêts réciproques des partenaires de coopération et promouvoir la paix.

Les pouvoirs publics souhaitent soutenir 45 postes FONJEP-EAD, chargés spécifiquement (i) de répondre aux demandes d'information, de formation, d'orientation, de conseil ou d'accompagnement des différents publics (ii) de favoriser, préparer et animer des manifestations, rencontres (iii) d'initier des partenariats régionaux, interrégionaux et internationaux en faveur de l'EAD (iv) de lancer, de tester et de mettre en œuvre des outils et dispositifs innovants en matière de sensibilisation de nos concitoyens à la solidarité internationale, et, plus particulièrement, à destination des publics dits « éloignés » de ce type de préoccupations.

Dans ce contexte, le nouvel appel à propositions 2018-2020 continuera à favoriser la recherche de synergies en intégrant notamment les enseignements tirés de l'évaluation du dispositif FONJEP-EAD 2015-2017 pour renforcer la capitalisation et répondre autant que possible aux besoins des bénéficiaires. Pour cela, le FONJEP mettra l'accent sur :

- Le renforcement de l'animation du réseau des OSC bénéficiaires de postes FONJEP EAD ;
- Le renforcement de compétences des titulaires de postes FONJEP EAD des OSC retenues ;
- L'accompagnement des OSC retenues dans une dynamique européenne ;

Le FONJEP veillera par ailleurs, au travers des OSC retenues, à assurer une couverture optimale du territoire national.

III- LES ASSOCIATIONS POUVANT BENEFICIER DE SUBVENTIONS POUR LES POSTES FONJEP EAD

Les orientations générales concernant l'éducation au développement et à la solidarité internationale étant précisées, les pouvoirs publics respecteront le pluralisme des contenus et des méthodes proposées par les OSC.

L'attribution des postes FONJEP EAD se fera en fonction des critères suivants :

- ◆ Associations s'attachant à sensibiliser aux réalités internationales de nouveaux publics, ou des publics spécifiques: scolaires, jeunes en dehors de l'école, groupes socioprofessionnels, populations en territoires ruraux, populations de zones défavorisées, autres...
- ◆ Associations capables de toucher un large public. La capacité de démultiplier les actions d'éducation au développement sera particulièrement prise en compte.
- ◆ Petites et moyennes associations décidées à unir leurs efforts d'éducation, et capables de collaborer avec l'ensemble des acteurs du secteur.
- ◆ Associations spécialisées dans la production d'outils d'information ou d'éducation, audiovisuels ou écrits, concernant des sujets liés à la solidarité internationale, sous réserve qu'elles soient elles-mêmes engagées directement dans des actions auprès du public.
- ◆ Têtes de réseaux ou collectifs, mis en place en région ou autre échelon territorial pertinent, chargés de la coordination et de l'animation des acteurs locaux impliqués dans la coopération internationale.
- ◆ Une attention particulière sera accordée à la répartition géographique des postes, afin d'assurer une couverture territoriale optimale.
- ◆ Une préférence sera accordée aux structures non bénéficiaires du dispositif « Initiatives OSC » de l'AFD.

Attention : les associations précédemment bénéficiaires d'un poste FONJEP devront pour bénéficier de ces co-financements être à jour des comptes-rendus finaux portant sur le triennal 2015-2017.

IV- LES ACTIVITES JUSTIFIANT UNE CONTRIBUTION AUX POSTES FONJEP EAD

- ◆ Les activités d'éducation au développement et à la solidarité internationale et de coordination, en région, des différents acteurs de la coopération internationale, sont les seules à justifier l'ouverture des postes FONJEP. Elles se déclinent en objectifs d'information, de formation, de communication, de capitalisation et d'appui à la démultiplication de ces activités.
- ◆ Même s'il mobilise l'expérience internationale de l'organisme et le témoignage des partenaires du Sud, le titulaire du poste ne devra pas être directement chargé des projets et programmes de coopération sur le terrain. Son activité principale sera l'éducation au développement et à la solidarité internationale, se déroulera en France et essentiellement en direction du public français. Les préoccupations strictement institutionnelles comme la direction et la gestion de l'organisation, la communication, la collecte de fonds, l'organisation d'activités à des fins commerciales, la réalisation de projets et la préparation à l'expatriation ne relèveront pas du poste FONJEP.
- ◆ **Capitalisation**
La participation à des activités de formation, entre postes FONJEP EAD ou avec des intervenants extérieurs, et la production documentaire, à travers des bilans annuels, des fiches d'expériences, sont des conditions du financement dans le cadre de ce dispositif. Le FONJEP organise le cadre de ces activités de capitalisation en collaboration avec les titulaires de postes FONJEP-EAD.

V- CONSTITUTION DU DOSSIER

Le dossier de demande d'attribution d'un poste Fonjep « Education au développement » sera à remplir et faire parvenir au plus tard le 8 décembre 2017. Les organisations souhaitant solliciter une demande de cofinancement dans le cadre de cet appel à propositions devront transmettre :

- ◆ Un dossier de demande d'attribution d'un poste FONJEP - « **Education au développement et à la solidarité internationale** » à remplir en ligne (lien sur le site du Fonjep, section Appels d'offre) ;
- ◆ La copie des statuts signés, l'organigramme daté, le rapport d'activités 2016 ;
- ◆ La copie de la déclaration d'enregistrement en préfecture et la copie de la publication au Journal Officiel ;
- ◆ La liste datée avec les coordonnées des membres du CA, du bureau et des principaux dirigeants, sur laquelle figure la date des dernières élections ;
- ◆ Le budget prévisionnel pour l'exercice en cours faisant apparaître le montant des aides publiques envisagées (en précisant la mention « acquis », « sollicité » ou « à solliciter ») ;
- ◆ Tout document habilitant la personne responsable de la demande de cofinancement à effectuer cette démarche au nom de l'organisme demandeur ;
- ◆ Le CV du titulaire du poste déjà sélectionné ou la fiche de poste si le recrutement est en cours.

L'ensemble des pièces sont à adresser sous format .pdf, dans un dossier compressé (.zip, .rar, etc.) à :

- Isabelle ENSARGUET, Division du Partenariat avec les OSC, Direction de la Stratégie, des Partenariats et de la Communication : ensargueti@afd.fr
- Mehdi ACHOUR, Pôle Solidarité Internationale, FONJEP : machour@fonjep.org

Le comité de sélection se réserve le droit de solliciter tout document complémentaire nécessaire à la bonne appréciation des propositions.

PRESENTATION DE L'OSC ET DU POSTE

I. DESCRIPTIF DE L'ASSOCIATION EMPLOYEUR

1. Raison sociale

Dénomination :

Siège social :

Date de création :

Objet : Buts et principaux moyens d'action définis statutairement.

Contact : personne chargée de la procédure de demande de poste.

Effectifs de l'association :

Salariés :

- temps plein
- temps partiel
- vacataires
- emplois jeunes

dont postes FONJEP accordés par différents ministères
objecteurs de conscience

Bénévoles

2. Budget de l'association :

Budget global annuel (2016) : montant et principaux postes de dépenses et ressources

Total des subventions publiques accordées (en 2015 et 2016)

Proportion du budget global consacré à des activités de solidarité internationale et à l'EAD.

II- LE PROJET DE VOTRE ASSOCIATION EN MATIERE D'EDUCATION AU DEVELOPPEMENT

- 1. Indiquez en quelques mots en quoi consistent les activités de l'association en matière d'EAD et pourquoi l'association postule au dispositif FONJEP EAD*

- 2. Principaux domaines d'intervention de l'association pour la Solidarité internationale (secteurs, pays quelques exemples significatifs).*

- 3. Au sein de votre association, indiquez quelle place tient l'éducation au développement : nombre de personnes qui s'y consacrent totalement ou partiellement, objectifs qualitatifs et quantitatifs sur les 3 ans, publics ciblés, partenariats, moyens budgétaires engagés annuellement, autres moyens.*

- 4. Si ce projet est relié, ou commun à d'autres organismes, indiquez avec qui, en quoi consiste votre rôle dans l'activité commune.*

- 5. Pour une OSC ayant déjà bénéficié d'un financement FONJEP au titre du triennal 2015-2017, inscrire la nouvelle demande en perspective du bilan de l'exercice passé et de la continuité avec le triennal 2018-2020.*

- 6. Quels thèmes souhaiteriez-vous voir abordés dans le cadre du volet partage d'expériences et interventions extérieures du triennal 2018-2020?*

III. LE POSTE DEMANDE ET SON TITULAIRE

1. *Indiquez comment s'inscrit le poste demandé dans le projet que vous avez décrit précédemment (position, responsabilité...).*
2. *Décrivez la fonction et les tâches qui lui seront confiées en les situant dans le temps et en indiquant si elles s'insèrent dans la continuité ou dans un nouveau projet.*
3. *Décrivez de manière synthétique les méthodes, moyens, actions ou approches innovantes que vous vous proposez d'utiliser au cours des trois prochaines années.*
4. *Objectifs qui seront fixés au titulaire du poste. Indicateurs de résultats pour mesurer son action⁴*
5. *Si d'autres personnes dans l'organisation exercent des activités d'EAD-SI, précisez le contenu respectif et l'articulation des postes. Le cas échéant, précisez si le titulaire sera amené à travailler sur des projets financés par les pouvoirs publics (notamment les initiatives OSC cofinancées par l'AFD – projets de terrain ou d'EAD-SI).⁵*
6. *Compétences du titulaire du poste : joindre à cette demande le CV du titulaire déjà sélectionné ou du profil recherché, si le recrutement est en cours.*

⁴ Ceux-ci constitueront une partie importante du compte-rendu qui sera adressé chaque année à l'AFD et qui sera reprise dans le rapport final, à l'issue des trois ans.

⁵ Cette information sera également à reporter dans les documents de compte-rendu/bilan (compte-rendu d'étape annuelle ou rapport final)

